


# PROCESSUS DE RETOUR APRÈS UNE ABSENCE LONGUE DURÉE

Après une absence de longue durée, les actes quotidiens liés au milieu de travail ont été souvent oubliés et l'environnement a changé. Le collectif de travail, son organisation, mais aussi peut-être les modes de traitement, l'enregistrement des activités, les habilitations ont évolué.

Cela peut concerner également la politique des ressources humaines, la formation professionnelle ou la vie sociale de l'organisation.

Le plus souvent, les missions, la politique générale et les grandes orientations nationales liées aux missions de l'entreprise et de son domaine d'activité ont évolué.

Tous ces facteurs amplifient la perte de repères s'ajoutant à une appréhension possible de la reprise.


La Cnam de la Marne a mis en place une  *procédure* pour faciliter le retour.

Pour en savoir plus

Sihem ANNE - Chef de projet Développement durable

sihem.anne@cpam-reims.cnamts.fr

A voir aussi

 *Dépliant* sur la visite de pré reprise pour les absences maladie à partir de trois mois.